REPUBLIQUE FEDERALE ISLAMIQUE DES COMORES

	GENDARUE	
(1)	4,24	

(5) - Date

RENOUVELLEMENT DE CONTRAT D'ENGAGEMENT D'UN

DANS LA (1) GENDARHERIE FEDERALE

(souscrit en application des articles 3 et 46 de la loi n° 85-02/PR du 22 Janvier 1986, portant statut général des militaires).

Т	L'an mil neuf cent Ruit
2	à 08 heures, s'est présenté devant nous (2) .E. ABDOURAZAKOU Le (grade, nom, prénom Adjudant ALI DJAMBAE
	Le (grade, nom, prenom
	né le : Matricule G-008-58 Unité d'affectation : Etal-Major Moroni.
	déclaré vouloir un renouvellement de contrat dans (1)
	la Gendarmerie Pédérale en qualité de (3) Sous-Officier
	Après avoir constaté qu'il satisfait aux conditions requises, nous lui avons donné lecture des articles 1 - 3 - 4 - 26 - 27 - 46 - 47 - etc de la loi n° 85-02/PR du 22 Janvier 1986, portant statut général des miltaires. Nous l'avons en outre, informé que ce contrat:
	- était souscrit pour une durée de (4) à compter du services comptant du (5) 12.07.78 à compter du dingerention
	- pourra être annulé conformément aux articles 70 et suivants de la loi susvisée.
	Après quoi, nous avons reçu le renouvellement de contrat du candidat, lequel a promis de servir avec honneur et fidélité pendant la durée du présent renouvellement de contrat.
	APRES AVOIR EU LECTURE DU PRESENT ACTE A SIGNE AVEC NOUS M. 87-663 /PR
Tale	L'engagé: L'Officier recevent l'engagement (2) (Nom - Grade) Moroni, le 196 (Rom - Grade)
	DESTINATAIRES : Commandant
	- Archives du Corps
	(1) - Préciser l'unité (FAC - GENDARMERIE - G.P SANTE) (2) - Grade et nom de l'officier ayant reçu l'acte (3) - Officier - Sous-officier - Homme du rang

REPUBLIQUE FEDERALE ISLAMIQUE DES COMORES

(1) GENDARMERIE FEDERALE

CONTRAT D'ENGAGEMENT	SOUS-OFFICIER
RENOUVELLE AENT DE CONTRAT	D'UN
DANS IA (1) GENDARGERIE 1	FEDERALE

(souscrit en application des articles 3 et 46 de la loi n°85-02/PR du 22 Janvier 1986, portant statut général des militaires).

	L'an mil neuf cent quatre vingtlepremier Janvier			
	à heures, s'est présenté devant nous (2) Le (mode nom prénem)			
	Vers 1958			
	né le : Wers 1958 né le : Matricule Unité d'affectation Unité d'affectation			
	lequel a déclaré vouloir contracter un engagement ou renouvellement de contrat dans (1) la Gendarmerie Fédérale en qualité de (3)			
	Date de nomination dans le corps d'Officier			
	n° du décret			
	Promotion date			
	Après avoir constaté qu'il satisfait aux conditions requises, nous lui avons donné lecture des articles 1-3-4-26-27-46-47- etc de la loi n°85-02/PR du 22 janvier 1986, portant statut général des militaires. Nous l'avons en outre, informé que ce contrat: - était souscrit pour une durée de (4) à compter services comptant du (5) - (date d'inscription) - pourra être annulé conformément aux articles 70 et suivants de la loi susvisée. Après quoi, nous avons reçu l'engagement du candidat, lequel a promis de servir avec honneur et fidélité pendant la durée du présent engagement.			
adt all	APRES AVOIR EU LECTURE DU PRESENT ACTE A SIGNE AVEC NOUS DJANGAR : L'Officier recevant 1 envagement : (2) Non - Grade) C E. ABDOURAZAKOU 19 67-663 N° du 30/12/87 Moroni, le 19			
DE	STINATAIRES:			
	Intéressé			
	Archives du Corps			

(1) - Préciser l'unité (FAC - GENDARMERIE - G.P. - SANTE)

(2) - Grade et Nom de l'Officier ayant reçu l'acte (3) - Officier - Sous-officier - Homme du rang

(4) - Préciser la durée

(5) - Date